

# Le Consulat Général d'Italie à Genève

en collaboration avec

Comitato Assistenza Educativa - Genève  
Comitato Pro-Scuola Italiana - Lausanne

**Ouvre les inscriptions**  
pour l'année scolaire 2021/2022

## COURS DE LANGUE ET CULTURE ITALIENNE



Pour les élèves de l'école primaire et secondaire

Inscriptions 2021-2022

Les cours sont également ouverts aux élèves d'autres nationalités.

Possibilité d'accéder aux examens C.I.L.S. et C.E.L.I. reconnus dans le monde.

Le programme des cours et le formulaire d'inscription peuvent être téléchargés sur le site:



[www.consginevra.esteri.it](http://www.consginevra.esteri.it)

"Corsi di lingua e cultura italiana"

14, Rue Charles Galland – 1206 Genève

Tel. +41 (0)22 8396749;

e-mail: [scuola.ginevra@esteri.it](mailto:scuola.ginevra@esteri.it)



## COURS DE LANGUE ET CULTURE ITALIENNE

### INSCRIPTIONS À L'ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

- Les cours sont normalement réservés à tous les élèves de l'école primaire à partir de 6/7 ans (3 P HarmoS - École primaire) et à tous les élèves de l'école secondaire de degré I et II (cycle d'orientation / collège). Les enfants en 2P peuvent être acceptés sur demande.
- En accord avec le Département de l'instruction public du canton de Genève, il est envisagé que les élèves italiens ou d'origine italienne inscrits dans les classes des écoles suisses du canton de Genève de 3P, 4P et 5P (École Primaire), peuvent suivre des cours de langue et de culture italiennes pendant les heures du programme (de 13h30 à 16h00) en pleine intégration avec le programme scolaire suisse. Les enfants et les étudiants 2P, 3P, 4P et 5P d'origine non italienne qui souhaitent apprendre l'italien sont cependant les bienvenus à d'autres moments.
- Dans tous les autres cas (6P, 7P, 8P et Cycle d'orientation / Collège / Lycée), les cours de langue et de culture italiennes sont ouverts à toutes les nationalités en dehors des heures scolaires.
- Tous les élèves qui suivent des cours de langue et de culture se verront délivrer, après une assiduité constante, un certificat spécifique de réussite du "Cours supplémentaire de langue et de culture générale italienne".
- Il sera également possible, à la demande de la famille et / ou sur notification spécifique des enseignants, de faire participer les élèves aux examens de certification linguistique qui se répartissent comme suit:
  - Certification CILS (Université de SIENA) dans le Canton de Genève, en collaboration avec le CAE (Comitato d'Assistenza Educativa) et avec le Département d'Italie de l'Université de Genève;
  - Certification CELI (Université de Pérouse) dans les cantons de Vaud et du Valais, en collaboration avec le CPSI (Comitato Pro Scuola Italiana of Lausanne, centre reconnu pour la certification CELI).

Organes de gestion qui collaborent avec le Bureau de l'école pour l'organisation de cours de langue et de culture italienne

Canton Genève: <a href="http://www.cae-ginevra.ch/">http://www.cae-ginevra.ch/</a>	Cantons Vaud et Valais: <a href="https://www.cpsi.ch/">https://www.cpsi.ch/</a>
Ente Gestore CAE Rue du Vuache 3 1201 Ginevra cae-ginevra@bluewin.ch tel e fax 022 344.26.20	Ente Gestore CPSI Rue du Valentin, 12 1004 Lausanne info@comitatoproscuolaitaliana.ch tel. 021 311 75 68 fax 021 323 94 80

#### Localisation et contacts du bureau de l'école:

Consolato Generale d'Italia a Ginevra  
Ufficio Scuola Rue Charles-Galland 14  
1206 Ginevra

- Dirigente Scolastico 022 839 67 48
- Segreteria/DSGA: 022 839 67 49
- e-mail: [scuola.ginevra@esteri.it](mailto:scuola.ginevra@esteri.it)